



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société RCKAR s.à.r.l.** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un pont élévateur à Bertrange, 177 rue de Luxembourg.

Bertrange, le 30 avril 2024



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un pont élévateur à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 30 avril 2024.

Bertrange, le 30 avril 2024



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe